OFFRE D'EMPLOI
Service de sécurité incendie

Technicien / technicienne en prévention des incendies
Poste régulier – 37,5 heures par semaine

Nature et caractéristiques de la fonction

Sous la responsabilité du chef de division – Prévention, le technicien en prévention des incendies participe à l'ensemble des activités reliées aux mesures préventives. Il effectue les activités d'inspection, l'analyse des plans et des devis et l'évaluation des risques potentiels associés à l'incendie et aux matières dangereuses. Il collabore également à l'élaboration des plans d'intervention et des procédures d'urgence, le tout en conformité avec la réglementation municipale, les lois et les codes fédéraux et provinciaux visant la protection des incendies. Il est responsable d'informer, de conseiller et d'éduquer le public sur les mesures de sécurité en prévention des incendies.

Exigences

Formation :
- Diplôme d'études collégiales (DEC) en sécurité incendie ou attestation d'études collégiales (AEC) en prévention en sécurité incendie.
- Certificat universitaire de premier cycle en technologies avancées en prévention des incendies (T.A.P.I) ou s'engage à suivre dans les délais prescrits par la direction (atout).

Expérience :
- Posséder une expérience minimale de 3 à 5 années dans le domaine de l'emploi.

Connaissances :
- Connaissance du cadre légal, réglementaire et normatif de la prévention incendie au Québec;
- Connaissance du Code national du bâtiment (CNB) et du Code national de prévention des incendies (CNPI);
- Connaissance des logiciels Microsoft Office et Target 911;
- Connaissance des plans et devis des bâtiments;
- Connaissance du milieu municipal (atout).

Autres :
- Bonne maîtrise du français et des techniques de rédaction de rapports;
- Détenir un permis de conduire valide / classe 5 et 4A;
- Carte en santé et sécurité sur les chantiers de construction (ASP) (atout);
- Bilinguisme (atout).

Compétences et qualités personnelles :
- Esprit d'analyse;
- Jugement;
- Orientation vers le service à la clientèle;
- Savoir travailler en équipe;
- Rigueur;
- Habileté à communiquer des renseignements;
- Autonomie;

- Être organisé;
- Savoir s'adapter;
- Capacité à travailler sous pression et à traiter simultanément plusieurs dossiers.

Horaire de travail et avantages sociaux

La semaine régulière de travail est de trente-sept heures et demie (37,5h) par semaine. Les heures normales de travail sont de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Le titulaire peut être appelé à travailler selon un horaire différent de l'horaire normal de travail.

Le salaire et les avantages sociaux respectent les termes et conditions de la convention collective de travail en vigueur. Le taux horaire au premier échelon est actuellement situé à **27,01 $.**

Date d'entrée en fonction

Août 2016

Période d'affichage

Du 21 mai au 3 juin 2016

Inscription

Les personnes intéressées sont invitées à remplir le formulaire « offre de service » en ligne au www.ville.vaudreuil-dorion.qc.ca sous l'onglet « Emplois » en indiquant le titre du poste convoité et **en joignant une lettre de présentation et leur *curriculum vitae* avant 16 h 30 le 3 juin 2016** ou à nous faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
Ville de Vaudreuil-Dorion
190, avenue Saint-Charles
Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2L3

Équité en emploi

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Vaudreuil-Dorion souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées sont invitées à nous mentionner leurs besoins spécifiques afin de prévoir les mesures d'accommodement pour le processus de sélection.

Le genre masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.